

En attendant, toutes indications que pourrait me donner Votre Excellence des vues de votre gouvernement hâteraient probablement la nomination d'une commission. Une répétition de ce qui précède a été télégraphié à Londres.

*Lord Knutsford à lord Stanley de Preston.*

(Paraphrase d'un télégramme.)

10 décembre 1890.

Reçu le télégramme à vous adressé le 7 du courant par sir Julian Pauncefote; aussitôt que les vues de vos ministres lui auront été communiquées, le gouvernement de Sa Majesté sera heureux d'avoir l'occasion d'en délibérer.

*Lord Stanley de Preston à lord Knutsford.*

(Paraphrase d'un télégramme.)

10 décembre 1890.

Au sujet de votre télégramme d'aujourd'hui, les renseignements demandés m'ont été promis pour vendredi par le premier ministre, qui est venu me voir ce matin.

*Lord Stanley de Preston à lord Knutsford.*

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA, 13 décembre 1890.

MILORD,—J'ai eu l'honneur d'envoyer aujourd'hui à Votre Seigneurie un message télégraphique dont voici la substance :

" A propos de mon télégramme du 10 du courant, ce gouvernement désire \*  
\* \* \* proposer la nomination d'une commission conjointe comme celle de 1871, qui serait autorisée à traiter sans réserve et à préparer un traité au sujet des questions suivantes :

1. Renouvellement du traité de réciprocité de 1854, avec les modifications que demandent les changements de situation des deux pays, et avec les développements que la commission jugera être dans l'intérêt des Etats-Unis et du Canada.
2. Reconsidération du traité de 1888 au sujet des pêcheries de l'Atlantique, dans le but d'assurer l'admission en franchise des produits des pêcheries canadiennes sur les marchés des Etats-Unis en retour des facilités qui seraient accordés aux pêcheurs américains pour acheter de la boîte et des approvisionnements, et pour transborder leurs cargaisons en Canada. Tous ces privilèges seraient mutuels.
3. Protection des pêches de maquereau et des pêcheries de l'océan Atlantique et des eaux de l'intérieur.
4. Mitigation des lois des deux pays sur le cabotage qui se fait le long du littoral.
5. Mitigation des lois des deux pays sur le cabotage dans les eaux intérieures qui séparent le Canada des Etats-Unis.
6. Sauvetage mutuel des navires naufragés.
7. Arrangement pour la délimitation de la frontière entre l'Alaska et le Canada.

Ce serait fait, bien entendu, *ad referendum*.  
Ce qui précède contient la substance de la minute du conseil à l'exception de l'exposé des motifs. \* \* \* \* \*

J'ai, etc.,

STANLEY DE PRESTON.

*Lord Knutsford à lord Stanley de Preston.*

(Extrait d'un télégramme.)

Le ministre à Washington a communiqué au secrétaire d'Etat des Etats-Unis la substance de votre télégramme du 13 décembre. M. Blaine a répondu qu'il serait inutile de tâcher d'obtenir la nomination de la commission officielle pour arriver au traité de réciprocité, mais que le gouvernement des Etats-Unis consentait à discuter privément la question avec sir Julian Pauncefote et un délégué ou plus du Canada, et à examiner tout sujet sur lequel il y avait espoir d'en venir à un accord en considération d'intérêts mutuels; qu'il ne fallait pas risquer une mesure aussi grave avant